

Assemblée Générale

Cher(e) ami(e) et membre du Lille MHC,

Le Comité Directeur a le plaisir de vous convier à une Assemblée Générale sur le projet de rénovation et extension du club qui aura lieu

Le Mardi 22 Juin 2021 à 19H30 par visio conférence,
(conformément aux dispositions de l' Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020)

Ordre du jour

1. Rapport moral et financier du projet
2. Autorisation d'emprunt pour la réhabilitation et extension du site et pour le Président de signer l'ensemble des actes y afférents
3. Si nécessaire autoriser le Président à constituer une garantie destinée à obtenir l'emprunt

Les documents relatifs au projet sont disponibles au secrétariat du club sept jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

Dans le cas où vous ne pourriez pas être présent lors de cette Assemblée Générale il est essentiel que vous vous fassiez représenter par un autre membre du club en nous adressant votre pouvoir (modèle joint – 7 procurations maximum par membre).

Lille, le 3 Juin 2021

Pour le Comité Directeur du LILLE MHC, le Président

Anne-Sophie Renaud




1924 - 2024 : 100 ans du club

Lille Métropole Hockey Club

www.lmhc.fr

HOCKEY SUR GAZON

depuis 1924

Pouvoir

Assemblée Générale du Lille Métropole Hockey Club

du 22 Juin 2021

Je soussigné(e).....

Membre du club, à jour de cotisation à la date de l'élection, donne pouvoir pour me représenter lors des votes de l'Assemblée Générale du 22 Juin 2021.

à.....

Fait à....., Le.....

Signature précédée de la mention

Bon pour pouvoir

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale, vous pouvez adresser vos procurations au Lille Métropole Hockey Club, sous enveloppe portant mention Assemblée générale ou par mail.

Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française de Hockey - Nouveau Siège Social : 5 rue Thiers 59000 Lille
Terrains : 106 avenue Henri Delécaux - 59130 Lambersart - Tél : + 33 (0) 20 93 63 19 - Fax : + 33 (0) 20 93 89 20
N° Siret : 783 661 853 00011 - Email : lillehc@gmail.com - Site : www.lmhc.fr

